

Les obligations

Les éléments du tableau ci-dessous en **gris sont obligatoires et communs à tous les volontaires.**

Formations, Projet d'avenir, Suivi, Congés	Détails
Formations obligatoires	« Civiques et citoyennes » et le « PSC1 » (30h) -Civiques et citoyennes proposées par la Ligue -PSC1 : avec un organisme proposant la formation* (<u>à faire si le volontaire a passé le PSC1, il y a plus de 18 mois</u>)
Projet d'avenir du volontaire	Chaque volontaire a la possibilité de faire des démarches concernant son avenir post service civique (rendez-vous, entretiens...). 1h par semaine (en moyenne)
Suivi des volontaires (par le tuteur)	Rencontres entre le tuteur et les volontaires pour le suivi des activités, suivi du planning, attestation, versement des indemnités à signer tous les mois, échanges sur le projet d'avenir du jeune, etc. Réunion physique, téléphone, etc : environ 2h par semaine
Bilan Service Civique	Bilan nominatif individuel , à retrouver en fin du document « Livret de suivi », à compléter par le volontaire et le tuteur et à renvoyer à votre Chloë Masseron à la fin du service civique. Bilan à nominatif à compléter (club) : 2h
Congés des volontaires	-> 2 jours par mois (si majeurs) soit 16 jours sur 8 mois -> 3 jours par mois (si mineurs) soit 24 jours sur 8 mois
Autres formations proposées dans le cadre de son service civique	En rapport avec une thématique « Service civique » (Hand'fit, Babyhand, Hand'Ensemble, module complémentaire, etc.)

*Organisme habilité à dispenser le PSC1

- SDIS - BSPP - SPPM
- ADSP - Association nationale des Directeurs de pistes et Sécurité des stations Sports d Hiver
- AEFE - Agence pour l Enseignement Français à l Etranger
- ANIMS - Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme
- ANPS - Association Nationale des Premiers Secours
- ANPSP - Association Nationale des Professionnels de la Sécurité des Pistes
- CFS - Centre Français de Secourisme
- CRF - Croix Rouge Française
- FCD - Fédération des Clubs de la Défense
- FFESSM - Fédération française d études et de sports sous-marins
- FFMNS - Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs
- FFSFP - Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers

- FFSS - Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
- FNEDES - Fédération Nationale d Enseignement et de Développement du Secourisme
- FNMNS - Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport
- FNPC - Protection Nationale de Protection Civile
- FNSPF - Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France
- FPMNS - Fédération professionnelle des maîtres-nageurs sauveteurs
- FSFCB - Fédération des Secouristes Français - Croix Blanche
- OMF - Ordre de Malte - France
- SNSM - Société Nationale des Sauveteurs en Mer
- UFOLEP - Union Française des Oeuvres Laiques d Education Physiques
- UGSEL - Union Générale Sportive de l Enseignement Libre
- UNASS - Union Nationale des Associations des Secouristes et des Sauveteurs
- Autre organisme habilité par le Ministère de l Intérieur